Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de DINAN
Canton de DINAN-OUEST
Commune de BRUSVILY

Envoyé en préfecture le 24/02/2026
Reçu en préfecture le 24/02/2026
Publié le
ID : 022-212200216-20260224-DEL202605-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le neuf février à 20 h 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la Présidence de Mme DOUENAT Marie-Claire, Maire.
Date de convocation : 05/02/2026
Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 11 Pouvoir : 03 Exprimés : 14
Présents : Marie-Claire DOUENAT, Evelyne BARDOU, Michel MARIE, Jacqueline LEYZOUR, Franck BRIEUC, Claudine DELACOURT, Claude ROBERT, Colette PELOU, Yves BOULAU, Suzanne PERINA, Sandrine DUPAS
Absents excusés : André BARDOU (procuration à Michel MARIE), Anne DEBEIX (procuration à Sandrine DUPAS), Patrick BOGUENET (procuration à Jacqueline LEYZOUR)
Absent : Karl PIRON
Secrétaire de séance : Suzanne PERINA

N° 2026-05
Remplacement d'extincteurs, blocs de secours, alarme

M. Michel MARIE présente les devis établis par la société Sécuritec suite à la vérification annuelle de sécurité des bâtiments : remplacement d'extincteurs, de blocs autonomes d'éclairage de sécurité (mairie, presbytère, salle des fêtes, école, cantine, salle préfa. associations, salle Jules Ferry).

1er devis : Presbytère
Remplacement 1 bloc autonome d'éclairage de sécurité (B.A.E.S.) : 159.00 € HT

2ème devis : Mairie
Remplacement 2 B.A.E.S. : 237.09 € HT

3ème devis :
Groupe scolaire : Remplacement 1 B.A.E.S.
Salles préfa. Associations : Remplacement 1 B.A.E.S.
Salle Jules Ferry : Remplacement batterie alarme incendie
Soit un montant de 413.98 € HT

4ème devis : Salle des fêtes
Remplacement 1 extincteur
Remplacement 6 B.A.E.S./télécommandes
Soit un montant de 1 191.25 € HT

5ème devis : Cantine
Remplacement 5 B.A.E.S. : 553.37 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :
Accepte les 5 devis susvisés de la société Sécuritec de Pleumeleuc (35) pour un montant total de 2 554.69 € HT,
Décide d'inscrire cette dépense en investissement.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits

Le Maire,
Marie-Claire DOUENAT

Le secrétaire de séance,
Suzanne PERINA